

La Lettre de L'ESPER n°2 – Janvier 2011



EDITORIAL

Par Roland Berthilier, Président

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s ami(e)s,

Permettez-moi tout d'abord de vous adresser tous mes vœux pour 2011, à vous, à vos familles, à vos proches. J'émet également le souhait que cette première année d'existence de L'ESPER, L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République, permette à notre association de se développer conformément à nos espérances (sans jeu de mots !), pour répondre au mieux aux objectifs que nous nous sommes collectivement fixés.

Enfin, puisque le mois de janvier est celui des souhaits, j'en formulerai deux supplémentaires. Pour notre École tout d'abord : qu'elle puisse s'affirmer comme un outil de l'Égalité entre tous et toutes, à l'opposé de ce qu'en ont fait les pouvoirs publics. Les résultats de l'enquête PISA 2009, publiés en décembre dernier, sont en effet sans appel : les écarts se creusent entre les élèves réussissant le mieux et ceux rencontrant le plus de difficultés, de plus en plus relégués aux marges du système. Il apparaît que l'impact du milieu socio-économique est plus important en France que dans la moyenne de l'OCDE : loin de constituer un outil d'émancipation, de corriger les inégalités, l'École de notre pays les reproduit, voire les amplifie. Malheureusement, rien de bien nouveau ni de surprenant dans ces constats, surtout quand les politiques mises en œuvre ces dernières années n'ont cessé de rogner sur les moyens permettant d'agir pour corriger cette situation, voire pire, semblent ne plus considérer la réussite de tous comme un objectif. Et quand, au mois de décembre, on offre subitement une rallonge budgétaire de 4 millions d'euros à l'École privée, on a là une preuve supplémentaire, si besoin en était, du peu de cas fait au Service Public d'Éducation... Rien de bien nouveau donc, si ce n'est peut-être chaque jour davantage la conscience dramatique que les choses doivent changer, et d'urgence. A l'heure où notre pays continue de s'enliser dans une crise sociale dont on peine toujours à entrevoir la sortie, où la crise démocratique se poursuit, quand nous savons à quel point ces situations peuvent constituer un terrain favorable pour le développement des idées les plus nauséabondes, le rôle de l'École dans sa capacité à former des citoyens, à donner à tous les clés d'une insertion sociale et professionnelle, à être facteur de vivre ensemble et non de replis et de communautarisme, est plus que jamais essentiel. L'année qui vient, et plus encore la suivante, devraient être l'occasion d'un débat public sur ces questions, sur le rôle de l'École dans notre société. L'ESPER devra y prendre toute sa part et s'exprimer sur l'ensemble de ces enjeux, en affirmant sa volonté d'une École redevenant celle de l'Égalité, bénéficiant des moyens de ses ambitions, et permettant à ses enseignants, dont la baisse des vocations (voir la nette diminution du nombre de candidats aux concours de l'enseignement en 2010) est loin d'être anodine, et largement compréhensible au vu des réalités d'exercice du métier, d'être enfin considérés par le Gouvernement avec respect, et avec des conditions de travail leur permettant de réussir leurs missions.

Vœux également pour nos organisations d'Économie sociale: qu'elles trouvent les moyens de se conforter et de promouvoir la spécificité de leur modèle, en se méfiant des faux amis et des ambiguïtés. Car en ces temps troublés, où la maîtrise de la communication fait loi, où la forme prime souvent sur le fond, nombreux sont ceux qui souhaiteraient se réapproprier un label « social », pour convaincre de leurs bonnes intentions, quand ils ne font rien d'autre que poser un masque

rassurant et parfois racoleur sur l'exploitation de nouveaux « marchés de la pauvreté ». En effet, nous savons bien que les acteurs lucratifs projettent aujourd'hui leurs développements dans bien des secteurs de nos activités jusqu'alors délaissés par eux, mais promis aujourd'hui à une rentabilité nouvelle (dépendance, aide à domicile, petite enfance...). De même, la RSE (Responsabilité sociale des entreprises), très à la mode aujourd'hui, est une dynamique évidemment pertinente, mais qui ne saurait être assimilée à la spécificité des modèles de l'économie sociale, qui ont fait des choix bien particuliers, en termes de non lucrativité, de gouvernance démocratique, de propriété collective... comme nous le rappelons régulièrement. Que 2011 et les années qui suivront nous permettent donc d'affirmer une Economie sociale qui ne se contente pas de bonnes intentions, mais prône véritablement un autre modèle économique, émancipateur et collectif. Ce qui suppose que nous soyons capables de regarder avec lucidité ce que nous faisons bien, mais aussi ce que nous faisons moins bien, en nous donnant les moyens de nous améliorer. S'il s'agit de gouverner par la preuve, et bien mobilisons-nous pour que l'Economie sociale sache prouver qu'elle fait ce qu'elle dit, et réussisse également à mieux dire ce qu'elle fait.

2011 sera enfin l'année d'envol de L'ESPER. Notre première Assemblée générale est prévue au mois d'avril. D'ici là, nous travaillerons ensemble à la mise en œuvre concrète de notre projet : appropriation de notre Charte par tous ceux qui souhaitent s'associer à L'ESPER, suite de notre réflexion sur l'enseignement de l'Economie sociale, élaboration de formations à destination de nos militants, prises de positions dans le débat public... Beaucoup de travail en perspective, et de beaux projets pour l'ESPER !

Attention !

Cette lettre du mois de janvier est une spéciale « lettre de vœux » : retour de la rubrique « actualités des membres de L'ESPER » pour le numéro de février. Les articles que vous souhaitez faire paraître sont à nous retourner avant le 25 janvier à contact@lesper.fr

ACTUALITÉS DE L'ESPER

Calendrier

- **Groupe de travail « Charte d'adhésion à L'ESPER »** : le 4 février 2011 à 10h, dans les locaux de la MGEN, 3 square Max-Hymans, 75015 PARIS.

Lors de notre réunion du 8 décembre, une Charte de L'ESPER a été présentée, élaborée avec l'appui du Bureau et du Conseil d'administration. Nous avons alors proposé qu'elle puisse être affinée et éventuellement complétée dans la perspective de notre Assemblée générale du mois d'avril, pour permettre sa meilleure appropriation par tous les membres de L'ESPER, et pour associer à ce travail toutes les organisations qui souhaiteront y participer, en particulier celles qui étaient invitées lors de l'Assemblée générale constitutive. C'est la finalité de ce groupe de travail dont nous convoquons la première réunion.

Pour participer : envoyer un mail à fanelie.carrey-conte@lesper.fr

- **Conseil d'administration** de L'ESPER : lundi 7 février 2011 à 11h
- **Assemblée générale** de L'ESPER : le mercredi 6 avril 2011

Mise en place d'un groupe de travail « Formations »

La réalisation de formations à destination des militants de nos organisations est apparue lors de nos discussions collectives comme l'un des axes importants à développer dans les activités de L'ESPER. Un groupe de travail « formations » se met donc en place avec les représentants des organisations intéressées pour y participer : il s'agira dans un premier temps d'échanger autour des objectifs, des thématiques et des modalités d'organisation de telles formations, en identifiant les besoins. Puis, le groupe travaillera à la constitution de supports et à l'identification de personnes ressources. Enfin, un calendrier des formations sera élaboré.

Les organisations souhaitant participer à ce groupe de travail sont invitées à nous adresser un mail en nous communiquant le nom de leur(s) représentant(s) à fanelie.carrey-conte@lesper.fr

ACTUALITÉS DE L'ÉDUCATION ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Le 22 janvier, refusons le budget de pénurie de l'Éducation nationale !

A l'appel du Collectif « L'éducation est notre avenir », qui regroupe syndicats, mouvements pédagogiques, associations, parents de la FCPE, et dont font partie de nombreux membres de L'ESPER, une journée de mobilisation est organisée le 22 janvier. Extraits du communiqué du collectif :

« Le collectif « L'éducation est notre avenir » dénonce les effets catastrophiques qu'aura la mise en œuvre du budget 2011 pour l'Éducation nationale, s'il est adopté par le Parlement. D'ores et déjà, compte-tenu du résultat prévisible du vote, les organisations membres du collectif appellent tous les citoyens et futurs citoyens de ce pays à un premier acte de refus des conséquences de ce budget, le 22 janvier 2011.

Le budget 2011 prévoit la suppression de 16 000 emplois et n'affiche d'autre ambition pour le système éducatif que la recherche d'économies à partir du dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Pourtant, les effectifs d'élèves vont continuer d'augmenter et la part du PIB français destinée aux enseignements primaires et secondaires a diminué dans la période récente en passant de 4,5 % en 1995 à 3,9 % en 2006.

Le collectif appelle lycéens, étudiants, parents d'élèves et personnels de l'éducation à participer à la journée nationale de mobilisation du 22 janvier qui prendra des formes variées dans les départements (manifestations, rassemblements, débats). Cette première étape sera, n'en doutons pas, prolongée par d'autres initiatives durant les 2^e et 3^e trimestres. »

La mobilisation doit prendre des formes variables selon les départements. Plus d'informations sur le site : www.uneecole-votreavenir.org

L'Économie sociale demande la reconnaissance de son rôle dans les politiques de l'emploi.

Les Présidents de CoopFR et du Ceges, Jean-Claude Detilleux et Gérard Andreck, ont envoyé le 8 décembre dernier un courrier commun afin de demander au Premier Ministre que l'économie sociale et solidaire figure à nouveau parmi les attributions de la Ministre de l'économie et de l'industrie, et du Ministre en charge du Travail, de l'emploi et de la santé. Ce courrier a également été envoyé à la Ministre de l'économie et de l'industrie, et au Ministre en charge du Travail, de l'emploi et de la santé. Il ne s'agit pas de remettre en question l'autorité de la Ministre des solidarités et de la cohésion sociale, les entreprises de l'économie sociale sont des acteurs de solidarité et de cohésion sociale, mais de souligner que le poids économique et social, en termes d'emplois notamment, de l'économie sociale ne sont pas reflétés de manière adéquate dans l'organisation actuelle. Le courrier dénonce aussi les réductions budgétaires appliquées à « l'expérimentation sociale et autres expériences en matière sociale et d'économie sociale ».

Source : www.recma.fr

Voir sites : www.ceges.fr et www.entreprises.coop

Journée d'échanges de la CPCA sur le financement des associations

Dans le cadre du lancement de MUT'ASSO, pôle de compétences de la CPCA sur les mutations économiques des associations, une journée d'échanges à destination des réseaux et fédérations se tiendra le 25 janvier à la Bourse (Paris), sur la problématique du financement des associations. L'objectif est d'impliquer ces derniers dans l'accompagnement financier de leurs membres. Organisée avec le Cnar financement, en partenariat avec Juris associations, cette rencontre sera l'occasion de présenter des exemples de formations et d'outils mis en place par les réseaux et les fédérations pour appuyer leurs membres dans leur gestion économique et financière.

Téléchargez le programme et inscrivez-vous en remplissant le formulaire d'inscription en ligne sur www.cPCA.asso.fr

Lancement du débat national sur la dépendance

Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, après avoir signé le décret portant création du comité interministériel de la dépendance (décret du 30/12/2010), a missionné les animateurs de quatre groupes de travail qui structureront sur le plan national le grand débat sur la dépendance.

Le CEGES, suite à la réunion d'un groupe de travail thématique sur ce sujet, a élaboré un document : « pour un droit à l'autonomie des personnes fondé sur la solidarité ».

Il est consultable sur : www.ceges.fr

La Lettre de L'ESPER n°2 – Janvier 2011

Directeur de la publication : Roland BERTHILIER

Responsable de la publication : Fanélie CARREY-CONTE

L'ESPER

3, square Max-Hymans 75015 Paris

contact@esper.fr - www.esper.fr

Tél. 01 43 06 29 21

Fax 01 43 06 79 19